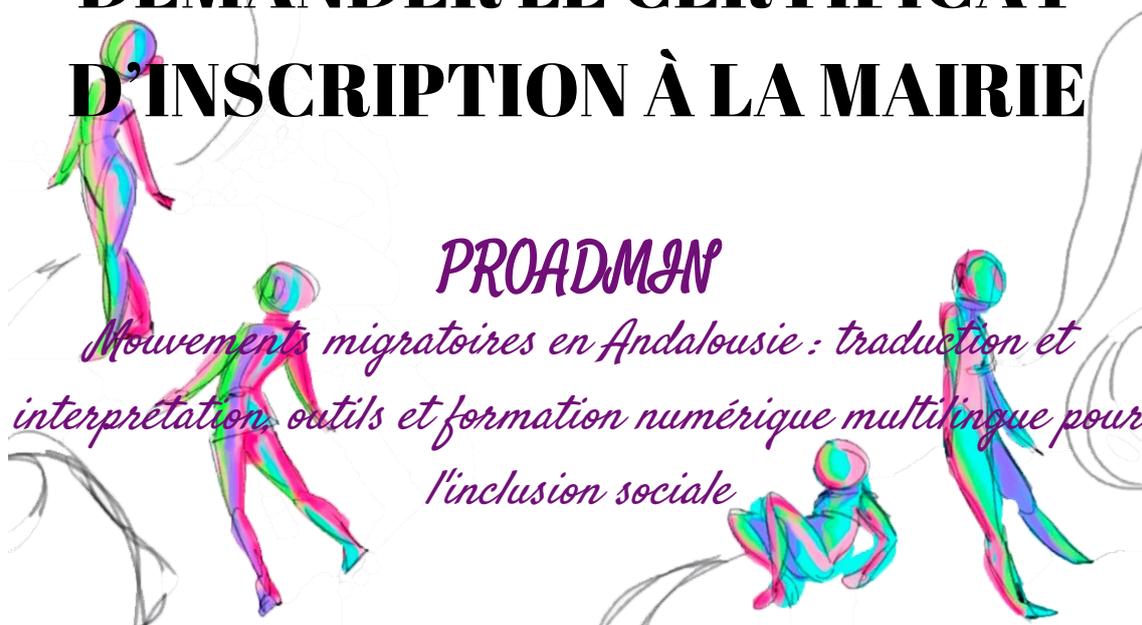


DEMANDER LE CERTIFICAT D'INSCRIPTION À LA MAIRIE



PROADMIV

*Mouvements migratoires en Andalousie : traduction et
interprétation, outils et formation numérique multilingue pour
l'inclusion sociale*

PROJET DE R&D&I DÉVELOPPÉ DANS LE CADRE DU PROGRAMME
OPÉRATIONNEL DU FEDER ANDALOUSIE 2014-2020. Ref.: 1380532-R



Guide pour demander le certificat d'inscription à la mairie

BEATRIZ MARTÍNEZ OJEDA

1. Qu'est-ce que le certificat d'inscription à la mairie ?

L'article 15 de la loi espagnole “Ley de las Bases del Régimen Local (Ley 7/1985, de 2 de abril)”, dispose que “toute personne vivant en Espagne est tenue de s'inscrire au registre municipal de la municipalité où elle réside habituellement”. Il est entendu par inscription “l'inclusion dans le registre municipal” (DPEJ), ou le “registre administratif, tenu par la municipalité, où sont enregistrés les résidents d'une municipalité” (*ibid.*). Moyennant l'inscription, de nombreuses démarches administratives peuvent être effectuées, telles que l'organisation des listes électorales pour les élections, car elles prennent en compte les personnes ayant le droit de vote qui résident dans la commune où le scrutin aura lieu et qui sont donc inscrites dans cette commune.

C'est ainsi que le certificat d'inscription représente le document qui enregistre le domicile habituel des habitants d'une commune. Le conseil municipal est l'organisme responsable de compiler ces informations, c'est pourquoi la démarche concernant ce document relève de chaque mairie. Les citoyens sont tenus de communiquer tout changement de domicile qu'ils réalisent, afin de pouvoir tenir un registre précis pour faciliter le développement de certains services.

2. À quoi peut-il servir ?

Le certificat d'inscription à la mairie sert à pouvoir délivrer de nombreux documents juridiques qui permettront à l'utilisateur de réaliser d'autres démarches et formalités administratives, sanitaires et juridiques en Espagne. Nous soulignons les démarches suivantes :

- Certifier l'inscription à une municipalité.
- Délivrer ou renouveler votre carte d'identité.
- Délivrer ou renouveler votre passeport.
- Délivrer ou renouveler votre permis de conduire.
- Réaliser des démarches à l'état civil espagnol
- Voter aux élections.
- Accéder à certaines procédures et prestations sociales.

- Faire une demande de place dans les établissements d'enseignement.
- Demander la carte sanitaire.
- Immatriculer un véhicule.
- Réglementer le permis de séjour et de travail.

3. Quels sont les documents nécessaires ?

Il suffit d'avoir la carte d'identité en cours de validité et les documents mentionnés, dûment remplis, à la section 5 de ce document. En plus, pour réaliser la démarche en ligne, vous devrez disposer de l'un des moyens d'identification électroniques réglementés par le gouvernement (carte d'identité, certificat ou signature numériques, etc.). D'après le conseil municipal, il est parfois possible d'envoyer les documents par courrier électronique pour son traitement.

4. Comment puis-je demander le certificat d'inscription à la mairie ?

La demande du certificat d'inscription à la mairie dépend exclusivement de chaque mairie, qui est la seule responsable de réglementer le formulaire et les délais de présentation des demandes. En général, en Andalousie, il existe plusieurs façons de réaliser cette démarche :

- En ligne : visitez le site Internet de la mairie dans laquelle vous souhaitez vous inscrire. Généralement, une procédure d'identification électronique vous sera demandée afin de pouvoir télécharger le certificat sur place. En cas de ne pas disposer d'identification électronique, il est parfois possible d'accéder à l'application par d'autres moyens, par exemple en envoyant des documents par courrier ou par e-mail.
- En personne : À l'hôtel de ville. Il est possible que les citoyens soient tenus de prendre un rendez-vous pour réaliser la démarche procédure.
- Par téléphone.

5. Quels sont les documents à fournir ?

Il est très important de tenir compte du type de logement dans lequel la personne souhaite s'inscrire, car les formalités et les documents à présenter diffèrent en fonction du type de logement. Il est nécessaire de présenter une photocopie de votre carte d'identité ou de votre passeport.

Dans certaines mairies, les personnes étrangères sont tenues de remplir des documents supplémentaires, qui pourront obtenir au bureau d'inscription ou télécharger gratuitement sur le site web (voir section 7). Les documents varient en fonction du pays d'origine et, surtout, en fonction de si le pays d'origine est communautaire ou non communautaire (UE). Si vous êtes un citoyen de l'UE, il suffit de présenter le NIE (carte d'identité des étrangers) et le document d'identification de votre pays d'origine. En revanche, si vous procédez d'un pays non communautaire, vous aurez besoin de votre NIE ou de votre passeport. Si vous êtes un demandeur d'asile ou un réfugié à présent, et selon la juridiction du

gouvernement (État et province), vous ne devez que présenter un document d'identité qui témoigne votre séjour sur le territoire espagnol.

Enfin, vous devez fournir le formulaire d'inscription qui sera également disponible sur le site web de la mairie.

Les documents que vous devez fournir en fonction du type de logement dans lequel vous souhaitez vous inscrire sont détaillés ci-dessous :

- Logement en propriété : si vous souhaitez vous inscrire à un logement dont vous êtes propriétaire, vous devez fournir un extrait du cadastre ou l'acte de propriété du logement, la dernière facture du paiement de l'impôt sur les biens immobiliers et une facture récente d'électricité, d'eau ou de gaz sur laquelle figurent vos coordonnées.
- Logements en location : Vous devez fournir la facture du paiement de la dernière mensualité ainsi que le contrat de location.
- Autorisation du propriétaire du logement : Si le propriétaire du logement va autoriser votre inscription, vous devez fournir la facture du paiement de l'impôt sur les biens immobiliers, une facture récente de la compagnie d'électricité, d'eau ou de gaz, une photocopie de la carte d'identité ou du passeport du propriétaire et le formulaire d'autorisation dûment rempli (disponible sur le site Internet des mairies).

6. Où faut-il présenter les documents ?

Vous devez savoir qu'il existe deux façons de déposer les documents pour l'inscription : de façon électronique (Siège électronique) ou personnellement (Registre).

Vous trouverez les sièges où vous pouvez vous adresser pour réaliser la démarche ou pour résoudre vos doutes sur le site Internet de la mairie. C'est sur ce site Internet que vous trouverez des liens pour présenter la demande en ligne. Nous vous recommandons de consulter les liens suivants, soit que vous fassiez votre demande d'inscription en ligne soit personnellement, car ils répondront à de nombreuses questions, notamment en ce qui concerne les documents que vous devrez présenter en fonction de la ville concernée :

Ville	Sièges pour l'inscription en présentiel (sur rendez-vous)	Sièges électroniques
Almería	https://almeriaciudad.es/registro-atencion-ciudadana/.	https://almeriaciudad.es/padron-habitantes/tramites/.
Cádiz	https://sede.legal/citas/cadiz/ayuntamiento/.	https://rec.redsara.es/registro/action/are/acceso.do.
Córdoba	https://citaprevia.cordoba.es/.	https://sede.cordoba.es/cordoba/registro-electronico/.
Granada	https://citaprevia.granada.org/?seccion=citaPrevia&subSeccion=solicitud	https://www.granada.org/u.nsf/o/REGISTRO.

Huelva	https://citaprevia.huelva.es/	https://www.huelva.es/portals/Ciudadano/portals/pestana.do?pes_cod=4.
Jaén	https://sede.aytojaen.es/portals/sede/se_principal1.jsp?codResi=1.	http://sede.aytojaen.es/portals/p_1_principal1.jsp?codResi=1.
Málaga	https://gestrisam.malaga.eu/atencion-a-la-ciudadania/atencion-presencial/cita-previa-padron-municipal-de-habitantes/.	https://sede.malaga.eu/es/tramitacion/tramites-destacados/detalle-del-tramite/index.html?id=119&tipoVO=5#.YsQ4YXZBzIU.
Sevilla	https://www.sevilla.org/servicios/servicio-de-estadistica/tramites/cita-previa.	https://www.sevilla.org/servicios/empadronamiento.

Tableau 1: Sièges pour l'inscription en présentiel ou électronique

7. Comment demander de façon électronique le certificat d'inscription à la mairie ?

Vous trouverez une guide pour demander de façon électronique le certificat d'inscription sur le site Internet de la mairie de la ville où vous souhaitez vous inscrire. Il ne diffère pas beaucoup d'une ville à l'autre. À titre d'exemple, vous trouverez la démarche électronique à suivre si vous souhaitez vous inscrire dans la ville de Cordoue :

- a) Rendez-vous pour une demande en présentiel
 - Il faut accéder au lien de la ville souhaitée du tableau précédent : <https://citaprevia.cordoba.es/>. Vous verrez l'écran suivant :



Figure 1: Rendez-vous préalable

- Cliquez sur le bouton “Solicitud de cita previa”. Dès que le menu déroulant apparaît, sélectionnez l’option “Ayuntamiento Oficina de asistencia en materia de registro”.



Figure 2: Demande de rendez-vous préalable

- Remplissez vos coordonnées sur l’écran suivant. Ensuite, cliquez sur le bouton “Siguiete” :



Figure 3: Assistant pour la demande de rendez-vous préalable

- Sélectionnez le centre où vous souhaitez réaliser l’inscription en présentiel :



Figure 4: Sélection du centre pour la demande en présentiel

- Ensuite, sélectionnez l'option "Registro y certificados de padrón" et cliquez sur "Continuar".

Solicitud de Cita Previa

MIS DATOS CENTRO **SERVICIO** HORARIOS CONFIRMACIÓN

Seleccione el servicio al que quiere acceder

#	Servicio	Ubicación	Descripción	Información
<input type="radio"/>	Asistencia e Información Tributaria	Gran Capitán Nº 6	UNA CITA POR CADA CONTRIBUYENTE, HASTA UN MÁXIMO DE 3 CITAS POR DÍA.	
<input checked="" type="radio"/>	Registro y certificados de padrón	Gran Capitán Nº 6	DEBEN SOLICITAR UNA CITA POR CADA REGISTRO, HASTA UN MÁXIMO DE 3 CITAS POR DÍA	
<input type="radio"/>	Oficina Cl@ve	Gran Capitan Nº 6	Acreditación Identidad Oficina Registro para Certificados Digitales - FNMT	

← CONTINUAR

Figure 5: Selección de la démarche

- Enfin, vous devez sélectionner la date (cercle rouge), l'heure (cercle vert) et cliquer ensuite sur "Continuar" pour confirmer votre rendez-vous (cercle rose):

Solicitud de Cita Previa

MIS DATOS CENTRO SERVICIO **HORARIOS** CONFIRMACIÓN

Horario del servicio [Registro y certificados de padrón - DEBEN SOLICITAR UNA CITA POR CADA REGISTRO, HASTA UN MÁXIMO DE 3 CITAS POR DÍA - Gran Capitán Nº 6]

L	M	X	J	V	S	D
08:30 - 14:15	08:30 - 14:15	08:30 - 14:15	08:30 - 14:15	08:30 - 14:15	<input checked="" type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>

Días con citas disponibles

04/08/2022
11/08/2022
12/08/2022

← CONTINUAR

Figure 6: Selección de la date et l'heure du rendez-vous

- Vous disposez déjà du rendez-vous préalable. Par la suite, vous devez préparer les documents nécessaires, en commençant par remplir le formulaire concernant l'inscription à la mairie, que vous pouvez télécharger en cliquant sur le lien suivant : <https://oficinavirtual.cordoba.es/images/pdf/PADR/2021/60-444-20210702-Padron-Municipal-de-Habitantes-rellenable.pdf>.

Ayuntamiento de Córdoba 05/07/2022 18:28:07 Identificate

Sede electrónica
AYUNTAMIENTO DE CÓRDOBA

LA SEDE	INFORMACIÓN DE INTERÉS	CERTIFICADOS
Titularidad y regulación	Códigos de identificación (DIR3)	Sistemas de identificación y Firmas Electrónicas Admitidas
Normativa	Facturación Electrónica	Sellos electrónicos
Calendario oficial	Interrupción del servicio	Verificación certificado de la sede
Fecha y hora oficial	Protección de datos	Política de Firma Electrónica

INICIO TRÁMITES MIS TRÁMITES MIS NOTIFICACIONES MIS EXPEDIENTES

INICIO / REGISTRO ELECTRÓNICO

REGISTRO ELECTRÓNICO

¿Qué es y para qué sirve?

El Registro Electrónico es un servicio que permite la presentación por medios electrónicos de solicitudes, escritos y comunicaciones dirigidos a esta Administración. Los documentos que los interesados dirijan a esta **Entidad** pueden presentarse a través de este registro, así como utilizando otros registros y oficinas reconocidos por la Ley 39/2015, de 1 de octubre, del Procedimiento Administrativo Común de las Administraciones Públicas (Artículo 16.4).

La estructura de los datos del Registro Electrónico se basa en el **Directorio Único Común (DIR3)** y en la Plataforma electrónica (GEISER/ORVE) de la Secretaría de Estado de Función Pública del Ministerio de Hacienda y Función Pública, que permite dar cumplimiento a las obligaciones que, en materia de interconexión de

Figure 8: Siège électronique

- Ensuite, vous devez cliquer sur l’option “Iniciar el trámite” :

INICIO TRÁMITES MIS TRÁMITES MIS NOTIFICACIONES MIS EXPEDIENTES

INICIO / REGISTRO ELECTRÓNICO

REGISTRO ELECTRÓNICO

¿Qué es y para qué sirve?

El Registro Electrónico es un servicio que permite la presentación por medios electrónicos de solicitudes, escritos y comunicaciones dirigidos a esta Administración. Los documentos que los interesados dirijan a esta **Entidad** pueden presentarse a través de este registro, así como utilizando otros registros y oficinas reconocidos por la Ley 39/2015, de 1 de octubre, del Procedimiento Administrativo Común de las Administraciones Públicas (Artículo 16.4).

La estructura de los datos del Registro Electrónico se basa en el **Directorio Único Común (DIR3)** y en la Plataforma electrónica (GEISER/ORVE) de la Secretaría de Estado de Función Pública del Ministerio de Hacienda y Función Pública, que permite dar cumplimiento a las obligaciones que, en materia de interconexión de registros electrónicos, prevé la Ley 39/2015, de 1 de octubre, del Procedimiento Administrativo Común de las Administraciones Públicas, en virtud de adhesión de la Diputación Provincial de Málaga a dicha Plataforma.

La presentación de escritos **dirigidos a esta Entidad Local** puede realizarse pinchando sobre iniciar el trámite en el siguiente icono:

Si el escrito pretende dirigirse a otra Entidad o Administración debe realizarlo a través del Registro Electrónico común de la AGE:

¿Quién puede y quién debe utilizarlo?

INICIAR EL TRÁMITE

Registro Electrónico General de la AGE

Figure 9: Début de la démarche

- Choisissez le moyen d’identification électronique :

GOBIERNO DE ESPAÑA

cl@ve IDENTIDAD ELECTRÓNICA PARA LAS ADMINISTRACIONES

¿Qué es Cl@ve? Ayuda

Elija el método de identificación

Si no transcurren más de 60 minutos entre autenticaciones y llamadas a Cl@ve, se le autenticará automáticamente de forma transparente.

<p>DNIe / Certificado electrónico</p> <p>Acceder ></p>	<p>Acceso PIN 24H</p> <p>Acceder ></p> <p>Para usarlo es necesario registrarse</p>	<p>Cl@ve permanente</p> <p>Acceder ></p> <p>Para usarlo es necesario registrarse</p>
---	---	---

Figure 10: Selección du moyen d’identification électronique

- Remplissez avec vos coordonnées :

Teléfono Móvil <input type="text"/>	Correo Electrónico <input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Modificar mis preferencias	
Preferencias de notificación (*)	
<input checked="" type="radio"/> Medios electrónicos <input type="radio"/> Soporte papel (sólo para personas físicas no obligadas a notificación electrónica)	

4. UNIDAD DESTINATARIA / EXPEDIENTE (4)

Unidad destinataria * <input type="text"/>
Expediente relacionado <input type="text"/>

Figure 11: Remplissage des coordonnées

● Acceptez les mentions légales et les conditions d'utilisation et cliquez sur "registrar instancia" :

7. OPOSICIÓN EXPRESA DEL INTERESADO A LA CONSULTA DE DATOS OBRANTES EN LA ADMINISTRACIÓN

NO PRESTA SU CONSENTIMIENTO para que la entidad realice consultas de los datos del solicitante/representante a través de la Plataforma de Intermediación de Datos y otros servicios interoperables.

NOTAS INFORMATIVAS

- Si Ud. está entre los obligados a relacionarse con la Administración de forma electrónica (Art. 14.2 de la Ley 39/2015, de 1 de octubre, del Procedimiento Administrativo Común de las Administraciones Públicas) la presentación de solicitudes, instancias, documentos y comunicaciones a la Administración se deberá realizar a través de registro electrónico. En caso de que lo presente presencialmente será requerido para que proceda a la subsanación a través de su presentación electrónica. A estos efectos se considerará como fecha de presentación aquella en la que haya sido realizada la subsanación.
- Si el presente escrito se utiliza para realizar solicitudes, presentar declaraciones responsables o comunicaciones, interponer recursos, desistir de acciones y renunciar a derechos

He leído y acepto el aviso legal y las condiciones de uso.

(*) Los campos son obligatorios.

Figure 12: Enregistrement de la demande

- Ensuite, vous pouvez voir un menu déroulant où vous devez joindre tous les documents au format PDF. En particulier, vous devez joindre les documents en fonction de votre situation particulière (si vous disposez d'un logement en propriétaire, un logement en location, ou si le propriétaire du logement va autoriser votre inscription). Veuillez tenir compte du fait que si dans le logement où vous allez vous inscrire il y a d'autres personnes déjà inscrites, elles doivent vous autoriser à vous inscrire en présentant une photocopie de leur carte d'identité.
- N'oubliez pas de remplir le formulaire concernant l'inscription à la mairie, que vous pouvez télécharger en cliquant sur le lien suivant : <https://oficinavirtual.cordoba.es/images/pdf/PADR/2021/60-444-20210702-Padron-Municipal-de-Habitantes-rellenable.pdf>.

- En cas d'inscription d'un tiers mineur : a) mineurs non accompagnés : autorisation et photocopie des documents (carte d'identité, NIE, passeport) des parents signés ; b) Cas de séparation ou de divorce : photocopie du jugement dans lequel figure la convention parentale et l'autorisation de l'autre parent, en cas de garde alternée.
- Véhicules : La mairie peut notifier à la DGT (Direction de la Sécurité et la Circulation Routières espagnole) du changement d'adresse). Si vous souhaitez que la mairie réalise cette notification, vous devez joindre le certificat d'immatriculation (ne pas confondre avec la fiche technique).
- Une fois les documents compilés, vous pouvez vous rendre au lieu et à la date du rendez-vous préalable.

8. Liens d'intérêt

Sièges électroniques pour l'inscription à la mairie dans les villes d'Andalousie

:

- Almería:
<https://almeriaciudad.es/padron-habitantes/tramites/certificado-ordinario-de-empadronamiento/>.
- Cádiz:
<https://institucional.cadiz.es/area/volantes%20y%20certificados/9>.
- Córdoba:
<https://oficinavirtual.cordoba.es/padron-de-habitantes/guia-practica/2020-11-23-10-38-29#tengo-que-darme-de-alta-vengo-de-otro-municipio-o-del-extranjero>.
- Granada:
<https://www.granada.org/inet/orientadas.nsf/a665e4813cfe0314c1257999003beee3/2c36e70cce568c87c12580d1003960b6!OpenDocument>.
- Huelva:
<http://www.huelva.es/portal/es/pcdu-certificados>.
- Jaén:
http://sede.aytojaen.es/portal/p_1_principal1.jsp?codResi=1.
- Málaga:
<https://sede.malaga.eu/es/tramitacion/tramites-destacados/detalle-del-tramite/index.html?id=119&tipoVO=5>.
- Sevilla:
<https://www.sevilla.org/servicios/empadronamiento/certificados-de-empadronamiento>.

Site Internet du gouvernement espagnol pour le certificat et le formulaire d'inscription :

- Lien :
<https://administracion.gob.es/pagFront/tramites/fichaTramite.htm?iDTramiteSeleccionado=3485&idMateria=21&idBoletin=21>.

Pour plus d'informations, nous vous suggérons de regarder nos webinaires, disponibles en anglais, espagnol, français et allemand.

9. Glossaire

ESPAGNOL	FRANÇAIS
Acreditar	Certifier
Adjuntar la documentación	Joindre les documents
Autorización del propietario	Autorisation du propriétaire du logement
Ayuntamiento	Mairie/Conseil municipal
Cambio de domicilio	Changement de domicile
Carnet/carné de conducir	Permis de conduire
Censo electoral	Liste électorale
Certificado de empadronamiento	Certificat d'inscription à la mairie
Certificado digital	Certificat numérique
Cita previa	Rendez-vous préalable
Confirmar la cita	Confirmer le rendez-vous
Contrato de alquiler	Contrat de location
Convenio regulador	Convention parentale
Copia del DNI/pasaporte	Photocopie de la carte d'identité/du passeport
Correctamente cumplimentado	Dûment rempli
Custodia compartida	Garde alternée
Datos personales	Coordonnées
Descargar el certificado	Télécharger le certificat
Descargar gratuitamente	Télécharger gratuitement
Dirección General de Tráfico	Direction de la Sécurité et la Circulation Routières espagnole
Divorcio	Divorce
DNI electrónico	Carte d'identité électronique
DNI en vigor	Carte d'identité en cours de validité
Documento Nacional de Identidad (DNI)	Carte d'identité
Domicilio habitual	Domicile habituel
En línea	En ligne
Escritura de la vivienda	Acte de propriété du logement
Expedir documentos legales	Délivrer des documents juridiques
Factura de electricidad/gas	Facture d'électricité/de gaz
Firma electrónica	Signature électronique
Formulario de inscripción	Formulaire d'inscription
Impreso del padrón municipal de habitantes	Formulaire d'inscription à la mairie
Inscribirse en el padrón municipal	S'inscrire au registre municipal
Matricular un vehículo	Immatriculer un véhicule
Medios de identificación electrónica	Moyens d'identification électronique
Menor de edad	Mineur
Mensualidad	Mensualité
Menú desplegable	Menu déroulant

Nota del Registro de Propiedad	Extrait du Cadastre
Oficina de empadronamiento	Bureau d'inscription à la mairie
Página web	Site web/Site Internet
País comunitario/no comunitario	Pays communautaire/non communautaire
País de origen	Pays d'origine
Pasaporte	Passeport
Permanencia en territorio español	Séjour sur le territoire espagnol
Permiso de circulación	Certificat d'immatriculation
Permiso de residencia	Permis de séjour
Permiso de trabajo	Permis de travail
Personas con derecho a voto	Personnes ayant le droit de vote
Personas extranjeras	Personnes étrangères
Plazo de presentación de solicitudes	Délais de présentation des démarches
Por teléfono	Par téléphone
Presencial	En personne
Prestaciones sociales	Prestations sociales
Pulsar el botón	Cliquer sur le bouton
Recibo del IBI	Facture du paiement sur les biens immobiliers
Refugiado	Réfugié
Registro	Registre
Regular	Réglementer
Renovar	Renouveler
Sede electrónica	Siège électronique
Sentencia	Jugement
Solicitante de asilo	Demandeur d'asile
Tarjeta sanitaria	Carte sanitaire
Trámite no presencial/en línea	Démarche en ligne
Trámites administrativos	Démarches/formalités administratives
Vivienda en alquiler	Logement en location
Vivienda en propiedad	Logement en propriété